

Toulon le 4 avril 2019

CHSCT du 2 avril 2019 les élus CGT vous informent



Tous ensemble

Chers collègues,

Ce premier CHSCT après les élections professionnelles, a eu bien du mal à se tenir !
En effet, c'est Monsieur ALBERTINI, ainsi que Monsieur DECARD qui ont dû assurer la présidence de cette instance en raison de l'indisponibilité de la Présidente et de sa suppléante

Ce premier comité a voté :

- Le règlement intérieur de l'instance CHSCT
- Le secrétariat du CHSCT qui échoit pour le deuxième mandat successif à la CGT (vote à l'unanimité des représentants des personnels et de l'administration)
- La création de deux sous-commissions qui travailleront sur la prévention en matière d'addictologie et de pénibilité au travail

Les autres dossiers examinés pour information lors de ce comité sont :

- Le logiciel de gestion pro-risques de la CNRACL.
- L'avancement du projet de relogement du Centre médico-social de Sollies-Toucas à La Farlède (suite à incendie).
- Un point sur le service de santé au travail (problème d'effectifs insuffisants en médecins).
- Un point sur la cellule d'accompagnement.
- Le suivi des préconisations ACFI, et du travail des sous-commissions.
- L'examen des registres santé et sécurité au travail.

Sur chacun de ces dossiers qu'ils suivent avec attention, les élus CGT au CHSCT sont intervenus et ont questionné la collectivité. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions si vous êtes concernés par l'un d'eux.

Vos élus CGT au CHSCT

Syndicat C.G.T. des Personnels du Département du Var
390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : syndicatcgt@var.fr